

QUÉBEC – Le maire de Québec, Régis Labeaume, espère qu'un nouveau statut juridique permettra à la capitale québécoise de s'affranchir de la méfiance des fonctionnaires du gouvernement qui entrave les projets municipaux.

M. Labeaume a spontanément revendiqué mercredi des pouvoirs supplémentaires en matière d'aménagement du territoire de sa municipalité, mais aussi en matière environnementale. Le maire a expliqué qu'il ne veut pas percevoir de taxes supplémentaires mais récupérer les budgets des pouvoirs qui pourraient éventuellement être transférés.

Le maire a esquissé ses intentions lors d'un point de presse en compagnie du ministre des Affaires municipales, Pierre Moreau, qui a annoncé mercredi la création d'une table conjointe entre le gouvernement et la municipalité afin de doter la capitale d'un statut particulier.

Les deux élus se sont rencontrés à l'hôtel de ville de Québec mercredi matin.

M. Moreau avait d'abord annoncé mardi la mise en place d'une table semblable avec des représentants municipaux de Montréal, qui revendiquent aussi des pouvoirs accrus.

Le nouveau ministre a expliqué que cette façon de procéder séparément avec chacune des villes pour leur octroyer des pouvoirs accrus n'était pas une stratégie «machiavélique».

«L'idée de voir de façon spécifique le maire de Montréal et de façon, en tête-à-tête, le maire de Québec, c'est pas une idée de diviser les gens, a-t-il dit. C'est au contraire une idée d'aller de façon très précise au coeur du sujet. Le statut de capitale est différent du statut de métropole, ça demande une réflexion particulière et je sais que ni l'un ni l'autre des maires n'a les mêmes objectifs et visées quant à ce statut particulier.»

M. Labeaume s'est plaint de chevauchements de compétences entre les municipalités et le gouvernement québécois, qui peuvent par exemple retarder la construction d'immeubles.

Labeaume veut s'affranchir de la méfiance du ministère des Affaires municipales

Écrit par L'actualité

Mercredi, 30 Avril 2014 18:48 -

«Ça veut dire qu'on perd de l'argent, a-t-il dit. Si à cause de cette inefficacité, un immeuble prend six à 12 mois additionnels à se bâtir, ça veut dire que le propriétaire a perdu six à 12 mois de revenus, la ville a perdu six à 12 mois de taxation.»

M. Labeaume croit aussi que les élus municipaux sont mieux informés des problèmes de pauvreté que les fonctionnaires québécois. Il s'est plaint aussi du fait qu'une municipalité ne peut changer les limites de vitesse dans les rues sans l'autorisation du ministère des Transports.

M. Labeaume a lancé un cri du coeur face aux lourdeurs que la bureaucratie du ministère des Affaires municipales fait peser sur les projets municipaux.

«La pire inefficacité c'est dans l'aménagement du territoire et l'urbanisme, a-t-il dit. (...) La mentalité du ministère, c'est: 'on protège les pauvres citoyens et la démocratie municipale contre les mauvais politiciens municipaux', c'est ça la mentalité au ministère. 'Une chance qu'on est là comme fonctionnaires pour protéger la population contre les méchants élus municipaux.' Ils s'arrogent des pouvoirs pour protéger le monde contre nous autres-. On appelle ça: self eating monster.»

Cet article [Labeaume veut s'affranchir de la méfiance du ministère des Affaires municipales](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

Consultez la source sur Lactualite.com: [Labeaume veut s'affranchir de la méfiance du ministère des Affaires municipales](#)